CHGT PDT
NOT CAC

06BS294

CARREFOUR
Société Anonyme au capital de 1 698 340 000 euros
Siège social 33, avenue Emile Zola (92100) Boulogne-Billancourt
652 014 051 RCS NANTERRE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
18 AOUT 2011
DEPOT N° 26322

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 JUIN 2011

Le mardi 21 juin deux mille onze, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à Paris (75001), 99, rue de Rivoli - au Carrousel du Louvre sur convocation de leur Président, à l'issue de l'Assemblée Générale.

Sont présents et émargent le registre des présences .

- Monsieur Amaury de Seze,
- Monsieur Lars Olofsson, Directeur Général,
- Madame Mathilde Lemoine,
- Madame Anne-Claire Taittinger,
- Monsieur René Abate,
- Monsieur Sébastien Bazin,
- Monsieur Nicolas Bazire,
- Monsieur Jean-Laurent Bonnafé.
- Monsieur Thierry Breton,
- Monsieur René Brillet.

Sont représentés

- Monsieur Bernard Arnault, par Monsieur Nicolas Bazire
- Monsieur Charles Edelstenne, par Monsieur Amaury de Seze.

Assiste également à la séance .

- Monsieur Bernard Carrel Billiard, Secrétaire du Conseil.

René Brillet préside la séance.

Le Président constate que le Conseil d'Administration, réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Le Président passe alors à l'examen de l'ordre du jour.

1. Nomination du Président du Conseil d'Administration

Sur proposition de René Brillet, et conformément à la déclaration lue lors de l'Assemblée Générale par Amaury de Seze, les membres du Conseil décident à l'unanimité de nommer Monsieur Lars Olofsson en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le Président exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires.

Le Conseil exprime ses remerciements appuyés et sa profonde gratitude à Amaury de Seze pour la manière dont il s'est acquitté, avec chaleur et autorité, de la Présidence du Conseil au cours de ces trois années.

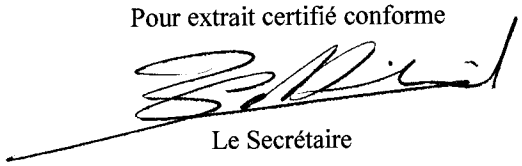
Sur proposition de René Brillet, Amaury de Seze est nommé Administrateur-référent.

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts de la Société, le Conseil décide à l'unanimité de réunifier les fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

Monsieur Lars Olofsson, remercie les membres du Conseil de la confiance qu'ils lui témoignent et déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Lars Olofsson prend alors la Présidence de la séance et félicite ensuite Amaury de Seze, Jean-Laurent Bonnafé et René Brillet pour le renouvellement de leurs mandats, ainsi que Mathilde Lemoine, pour sa nomination.

Pour extrait certifié conforme



Le Secrétaire